

Journal Le Chéran

novembre 2006 (n°9)

Dossier

Aménagement du Bief Fressoz



Le Chéran à Alby-sur-Chéran (photo André Tranchand)

Sommaire

Déchets ménagers sur la Néphaz

- ★ Nettoyer la Néphaz encore
et toujours...

2

Le Dadon

- ★ Des travaux en cours : poursuite
des aménagements sur le Dadon

2

Dossier

- ★ Aménagement piscicole
sur le Bief Fressoz

3

Animations scolaires

- ★ Le SMIAC fait aussi la rentrée
des classes

3

Qualité de l'eau

- ★ Le pouls de nos rivières

4

Édito

Ceux d'entre-vous qui suivent les variations du débit du Chéran sur notre site Internet auront constaté qu'il lui arrive, malheureusement, et sur de longues périodes, de rester au dessous du niveau très faible de 1 mètre cube par seconde.

La faiblesse du débit mesuré sur le Chéran laisse imaginer les très faibles volumes d'eau véhiculés par ses affluents en ces longues périodes d'étiage.

C'est précisément à ce moment là que la qualité de l'eau de la rivière et l'état d'entretien de son lit revêtent une importance capitale pour la survie de la faune aquatique.

L'objet de ce neuvième bulletin d'information est de mettre en lumière quelques actions ciblées à la fois sur le suivi de la qualité de l'eau et sur l'amélioration du milieu physique de la rivière.

Les chantiers sélectionnés, bien que financièrement d'un montant modeste, sont d'un intérêt écologique de première importance. Ils fédèrent généralement l'enthousiasme et l'implication de nos partenaires en particulier des associations et fédérations de pêche, des collectivités territoriales, des propriétaires riverains et des entreprises retenues pour mener à bien les travaux.

Les résultats obtenus sont probants puisqu'ils se traduisent, en un temps très court, par le doublement voire le triplement des populations de truite fario. C'est le cas vérifié par mesure, avant et après intervention, sur les secteurs de la source du château et du bief Fressoz au Châtelard.

Ce sont aussi des résultats qui confirment, si besoin était, qu'en terme de gestion des rivières la notion d'évolution régressive n'est pas une fatalité irréversible. L'atrophie du milieu est la conséquence de pratiques individuelles ou collectives dégradantes qu'il nous faut sans cesse combattre et corriger.

J'espère que cette modeste feuille d'information contribuera, sinon à vous faire partager nos inquiétudes sur l'évolution du débit de nos ruisseaux, du moins à nous aider à changer nos habitudes dans l'intérêt de la diversité biologique de nos territoires en général et du Chéran en particulier.

Meilleurs vœux pour 2007.

Marcel VERNEY
Président du SMIAC





Nettoyer la Néphaz encore et toujours...

De nouveaux travaux de nettoyage ont eu lieu sur le ruisseau de la Néphaz (Rumilly) depuis la piscine jusqu'à la confluence avec le Chéran en aval du Pont Neuf, ainsi que sur le ruisseau de Chantemerle depuis sa confluence avec la Néphaz jusqu'à la rocade.



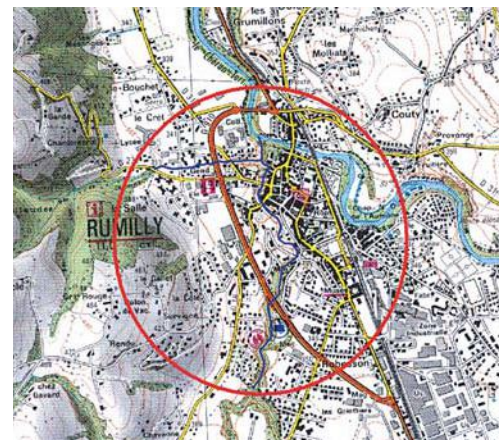
Les objectifs de cette intervention sont multiples : lutter contre les risques d'inondations, mettre en valeur les berges, améliorer l'état sanitaire de la végétation en éliminant les arbres morts ou dépérissants, etc.

Une grande partie du travail a consisté à enlever les débris présents dans le cours d'eau.

Bien que ces mêmes tâches de nettoyage aient déjà été réalisées en 2004 par l'ONF puis, l'an passé, par les élèves du lycée Germain Sommeiller d'Annecy en collaboration avec les pêcheurs locaux, force est de constater que d'importantes quantités de déchets viennent quotidiennement réalimenter la source de pollution de ce milieu naturel cher aux Rumilliens et, par là même, saper le moral des acteurs de ces chantiers d'entretien.

Résultat : Une benne de déchets récoltés !

Les produits ramassés vont du sac plastique jusqu'à la batterie de voiture en passant par les caddies, les cadavres de scooters ou les bouteilles en verre...



Le SMIAC fait donc appel à toutes les bonnes volontés Rumilliennes riveraines de ces deux ruisseaux pour tenter d'enrayer ces actes d'agression envers le milieu naturel. L'eau est un patrimoine commun qu'il est nécessaire de protéger. Rappelons que le dépôt d'ordures en milieu naturel peut être sanctionné par une amende au titre de la police de l'environnement.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise Environnement Bauges et ont duré 8 jours. Ces travaux d'entretien sont financés dans le cadre du Contrat Rivière par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse et la Région Rhône-Alpes.

Le S.M.I.A.C tient à remercier le S.I.T.O.A pour sa mise à disposition gracieuse d'une benne à ordures.



Des travaux en cours : poursuite des aménagements sur le Dadon



Ce panneau d'information est installé sur le chantier situé sur la commune de Rumilly au niveau de l'entreprise Téfal. Les travaux en cours se déroulent sur la partie aval du Dadon. Le projet consiste à redonner une morphologie naturelle au cours d'eau rectiligne et artificiel actuel.

Objectif de l'opération

Le secteur aval du Dadon, du fait du "recalibrage" dont il a fait l'objet lors des extensions de la zone industrielle "La Rizière", se révèle totalement sinistré tant d'un point de vue morphologique qu'écologique. Par chance, l'ancien lit du cours d'eau, partiellement épargné et laissé à l'abandon depuis bien longtemps, représente, aujourd'hui, une belle opportunité de rendre à la faune aquatique un habitat de qualité.

La renaturation de la partie aval du Dadon est d'autant plus indispensable qu'elle assurera la continuité jusqu'au Chéran des aménagements déjà réalisés sur le Dadon (cf. journal n° 7) depuis le début du contrat de rivière.

Principe des travaux

Le projet retenu correspond donc à la remise en eau de l'ancien lit du Dadon à l'aval immédiat du pont cadre avec des aménagements paysagers et piscicoles. Le lit actuel est lui conservé comme exutoire de crues lorsque celles-ci dépassent les 5m³/s. Ceci implique la réalisation de deux ouvrages hydrauliques.

Un partenariat constructif

La concrétisation de ce chantier d'intérêt piscicole fort est le fruit d'un travail commun entre le SMIAC, l'AAPPMA Albanais, la Fédération Départementale de Pêche de Haute Savoie, la commune de Rumilly, les propriétaires riverains (Céréale Partner France, Béton Rhône Alpes...) et l'agriculteur exploitant (M. Bouchet).



Le montant des travaux s'élève à 82 584 € TTC. Son financement à hauteur de 78% a été porté par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, la Région Rhône Alpes, et le Département de la Haute Savoie. La conception du projet a été confiée aux bureaux d'études GEN-Tereo et Hydrétudes. Les travaux sont réalisés avec un savoir faire remarquable par l'entreprise savoyarde Berlioz.



Dans un premier temps, l'ancien lit du Dadon a été totalement débroussaillé et les arbres gênant pour le chantier bûcheronnés. Cette intervention a été réalisée par les élèves de 2^{ème} année de BEP "Entretien et aménagement des Espaces Naturels et Ruraux" du lycée de Poisy dans le cadre d'un atelier de travaux pratiques.



Aménagement d'un ruisseau pépinière sur le bief Fressoz

Le bief Fressoz est un ancien canal de moulin abandonné en limite des communes du Châtelard et de la Compôte. Il a été créé en drainant des sources et son tracé est purement artificiel mais présente l'avantage d'être toujours en eau même en période critique (été 2003). Depuis longtemps le bief était à l'abandon et les habitats pour le poisson, notamment la truite fario, étaient fortement dégradés.

Le cours d'eau présentait les caractéristiques suivantes :

- ★ un seuil difficilement franchissable par les poissons sur le tiers aval,
- ★ un lit complètement envasé offrant un habitat très pauvre,
- ★ un secteur médian obstrué par des blocs rocheux effondrés dans le lit depuis le talus routier arrêtant toute migration piscicole,
- ★ et enfin, peu de zones de reproduction.

Suite à ce constat, le S.M.I.A.C en partenariat avec la Fédération de Pêche de la Savoie et les riverains, a décidé de mettre en place un programme de restauration du bief afin qu'il retrouve ses atouts piscicoles et écologiques.

Les travaux ont consisté à effacer au maximum les points noirs existants par la mise en oeuvre du programme d'actions suivant :

- ★ la création d'un lit de reconnexion avec le Chéran à l'aide d'enrochements et de seuils en pierres (photographies n° 1),
- ★ la réalisation d'un nouveau lit d'étiage en techniques végétales (tressages) incluant des abris sous berges (photographies n° 2),
- ★ la diversification des habitats piscicoles par la pose de blocs de pierres et la création de zones de reproduction en apportant du gravier roulé (photographies n° 3).

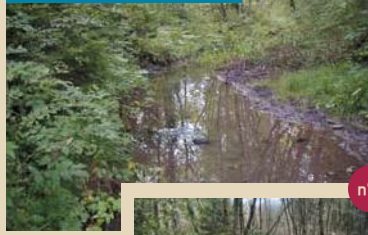
Les travaux ont coûté 16 000 € TTC. Ils ont été financés à hauteur de 80% par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse (40%), la Région Rhône Alpes (20%) et le Conseil Général de la Savoie (20%). Ils ont été réalisés par l'Entreprise BOVET SA.

Vue de la confluence avec le Chéran avant travaux



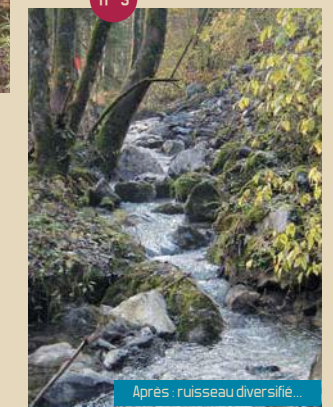
Vue de la confluence après travaux

Avant : peu de caches piscicoles



Après : ruisseau diversifié...

Avant : peu de caches piscicoles



Après : ruisseau diversifié...



Animations scolaires : le SMIAC fait aussi la rentrée des classes

Comme chaque année, en début d'année scolaire, le SMIAC propose aux écoles et collèges des animations et met à disposition du matériel pédagogique (livres, K7 vidéo, CD-ROM, jeux, matériel de laboratoire...) sur le thème de l'eau et de son environnement. Cette action est gratuite pour les écoles. Le SMIAC, avec l'aide financière de ses partenaires (Agence de l'Eau et Région) prend à sa charge le financement de ces animations et du matériel. L'opération a pour objectif d'assurer la prise de conscience des jeunes aux problèmes et enjeux liés au Chéran.

Les écoles peuvent choisir des animations réalisées par les associations FRAPNA (pour la partie Haute-Savoie) et DXALIS (pour la partie Savoie). Ces animations s'appuient sur les outils pédagogiques "La rivière m'a dit" et "Ricochet". Dans ce contexte, la classe de 5^{ème}7 du collège René Long à Alby-sur-Chéran a réalisé l'an dernier un prospectus "A la découverte du Chéran, la rivière de nos communes".

Un spectacle en chanson "Hello eh l'eau" joué par Pierre Castellan est également proposé aux écoles. Elle s'adresse plus particulièrement aux petites sections. Ce spectacle aborde, avec beaucoup d'humour, le cycle de l'eau dans la nature, la pollution, l'eau dans la vie de tous les jours, la sécheresse...



Animation à l'école de Saint François de Sales



Spectacle : "C'est l'histoire d'un berger qui a quitté son village..."

De plus, cette année de nouvelles animations sont proposées. Elles porteront plus particulièrement sur la faune aquatique (la chaîne alimentaire des milieux aquatiques, les petites bêtes aquatiques, les sorties ornithologiques au bord de l'eau...).

Cette année les écoles intéressées par ces animations sont :

- ★ Ecole élémentaire de BELLECOMBE-EN-BAUGES (73)
- ★ Ecole élémentaire de CHAPEIRY (74)
- ★ Ecole élémentaire de Boussy (74)
- ★ Ecole élémentaire de ST-SYLVESTRE (74)
- ★ Ecole élémentaire de CHAINAZ-LES-FRASSES (74)
- ★ Ecole Léon Marie de MARCELLAZ-ALBANAIS (74)
- ★ Ecole Jeanne d'Arc de RUMILLY (74)
- ★ Ecole élémentaire André Bailly de RUMILLY (74)
- ★ Collège le Clergeon de RUMILLY (74)
- ★ Collège Demotz de la Salle de RUMILLY (74)



Au bord d'un ruisseau...

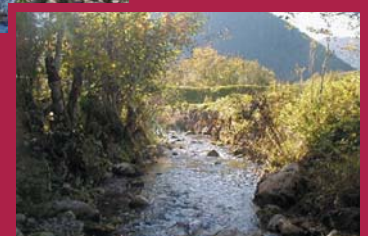
Elles seront réalisées par un troisième organisme spécialisé dans l'éducation à l'environnement : Naturama.

Enfin, des animations sont menées en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges. Des étudiants en BTS Gestion Protection de la Nature de l'IPAC, encadrés par Denis Lebert, ont travaillé sur la conception d'une animation sur l'eau pour les écoles élémentaires.

Photographies comparatives

Travaux d'entretien de la végétation des berges

Ruisseau de la Fullie Aillon le jeune avant travaux



Ruisseau de la Fullie Aillon le jeune après travaux



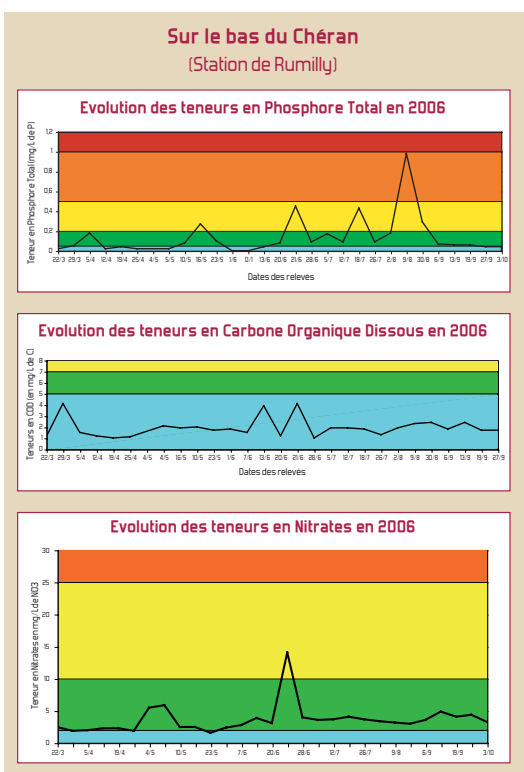
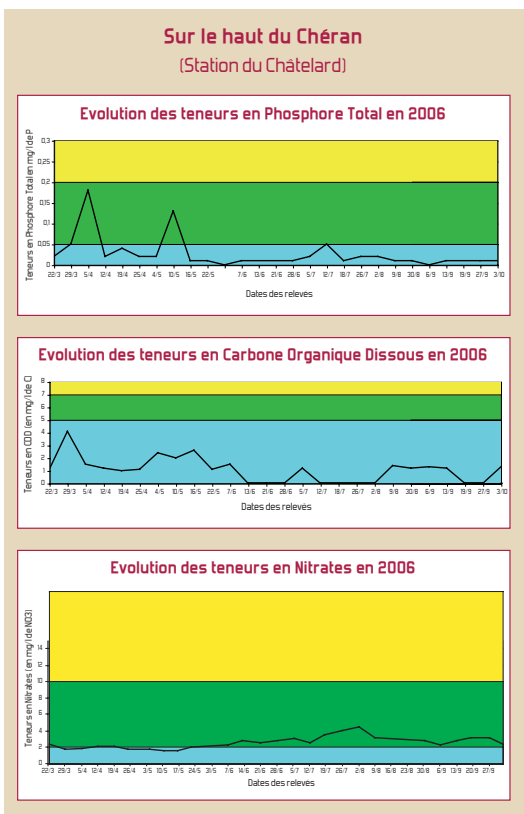
Qualité des eaux : le pouls de nos rivières

Le S.M.I.A.C en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges s'est engagé depuis 2004 dans un ambitieux programme de suivi de la qualité physico-chimique des eaux du Chéran et de ses affluents.

Aujourd'hui, le P.N.R du Massif des Bauges est propriétaire de trois préleveurs automatiques. Il s'agit de machines autonomes qui prélèvent des échantillons d'eau à intervalles réguliers. Les échantillons sont ensuite acheminés, une fois par semaine, au laboratoire pour être analysés. Le S.M.I.A.C assure au quotidien le suivi des machines.

Sur ces trois préleveurs, deux sont fixes c'est-à-dire qu'ils sont postés au même endroits toute l'année (1 au Châtelard, 1 à Rumilly). Le troisième appareil est mobile, il sert à mesurer la qualité sur les affluents sur de courtes périodes. Il change de place tout au long de l'année. Jusqu'à présent, des prélèvements ont été faits sur le Lénard et le Dadon. Des mesures sont en cours sur le Nant d'Aillon.

Voici un bilan de ces analyses depuis le début de 2006 :



D'une manière générale, la qualité de l'eau reste très bonne à bonne en général pour les paramètres analysés.

Cependant, les graphiques de pollution ci-contre mettent en évidence quelques pics de pollution qui méritent des explications :

- ★ **La semaine du 16/05/2006** : suite à des épisodes orageux la qualité de l'eau est devenue médiocre en termes de matières en suspension. La présence de matières en suspension est liée aux fortes pluies qui ont acheminées beaucoup de fines particules alluvionnaires dans le Chéran troublant ainsi son eau. Ce phénomène récurrent est naturel et sans danger. Seul le pic de Phosphore demeure anormal et inexplicable.
- ★ **La semaine du 21/06/2006** : averti par un riverain de la présence d'une pollution sur le Chéran, le S.M.I.A.C est intervenu en urgence pour isoler les prélèvements et les faire analyser. Cette intervention a mis en évidence une quantité anormale de phosphores et de nitrates. Une courte investigation a permis de remonter à la source de la pollution. Il s'agissait d'un problème technique survenu sur la station d'épuration de Rumilly. Le service technique gestionnaire de la station a réglé le problème à sa source et mis en œuvre les mesures appropriées pour que tel dysfonctionnement ne se reproduise pas.
- ★ **La semaine du 18/07/2006** : un nouveau pic de phosphore a déclassé la qualité de l'eau en qualité médiocre. Malheureusement l'origine demeure encore inexplicable.
- ★ **Le 20/07/2006** : le S.M.I.A.C a procédé à des analyses complémentaires sur un rejet industriel douteux. Ces analyses ont permis de montrer que le rejet ne respectait pas les normes en vigueur, l'affaire suit son cours...
- ★ **La semaine du 08/08/2006** : un nouveau pic de phosphore dégrade la qualité de l'eau du Chéran en qualité moyenne. L'origine demeure inexplicable.



Comme on peut le distinguer sur les schémas précédents, la qualité générale du Chéran que ce soit sur le secteur en amont du Châtelard ou sur Rumilly est globalement bonne. Ceci ne veut pas dire, pour autant, qu'il en soit ainsi sur tout son linéaire.

En effet, il subsiste de fortes suspicions sur certains affluents et sur certaines parties du Chéran. Vous avez peut être observé quelques fois des taches de mousse blanche (par exemple sous le pont de l'Abime) ou vous avez été interpellés par un aspect visuel de mauvaise qualité. Ces observations révèlent bien un problème de pollution que vous ne retrouvez pas sur les mesures qui vous sont présentées. Le S.M.I.A.C ne manquera pas de se pencher très prochainement sur ces points particuliers et vous en tiendra informés.

Le suivi de la qualité de l'eau sur un affluent de la Nephaz n'a pas d'autre but que de déceler d'éventuelles pollutions organiques. Sur ce ruisseau subsiste une population d'écrevisses à pattes blanches qui témoigne d'une très bonne qualité des eaux. Cependant en 2004, une pollution a décimé une partie de cette population incitant le S.M.I.A.C, en collaboration avec les pêcheurs, à effectuer un suivi régulier sur ce ruisseau. Les constatations sont plutôt réconfortantes car la qualité de l'eau varie de très bonne à bonne. Il sera intéressant de poursuivre ce suivi sur une plus longue période.

Concernant le Dadon, nous pouvons observer des pollutions récurrentes en ce qui concerne les matières en suspensions, les nitrates et les phosphates. La dégradation de la qualité de l'eau par les matières en suspensions peut s'expliquer par le lessivage naturel dû à la pluie mais également par le lessivage des routes. En effet, lors d'épisodes pluvieux intenses, la couleur de l'eau du Dadon a parfois des teintes noirâtres.

Nous pouvons également remarquer régulièrement des pics de pollution par les nitrates, ceux-ci peuvent trouver une explication dans le fait que la partie amont du Dadon traverse une zone agricole (épandages agricoles) mais aussi par le fait que sa partie médiane est sujette à recevoir des rejets domestiques voire industriels.



RUISSEAU DU LENARD (Massingy)												
Prélèvement		19/04/06	25/04/06	04/05/06	10/05/06	16/05/06	28/05/06	07/06/06	15/06/06	21/06/06	28/06/06	05/07/06
MES	mg/L	9,6	4,8	7	13	10	NE	6,8	7,6	10	NE	NE
PO4	mg/L PO4	0,05	0,04	0,06	0,04	0,1	0,09	0,05	0,05	0,08	0,07	0,14
Ptotal	mg/L	0,04	0,02	0,02	0,02	0,04	0,02	0,08	0,02	0,06	0,13	0,14
NO3	mg/L NO3	5,7	5,4	5,6	5,4	5,7	5	5,2	5,8	6,7	4,7	3,9
COD	mg/LC	1,6	1,8	1,5	1	1,9	2	1,6	1,3	2,3	1,2	1,7
NH4	mg/L NH4	0,03	0,03	0,12	0,03	0,03	0,13	0,11	0,03	0,12	0,03	0,04

RUISSEAU DU DADON (Rumilly)								
Prélèvement		12/07/06	18/07/06	26/07/06	02/08/06	09/08/06	30/08/06	06/09/06
MES	mg/L	10	33	7	8,2	14	13	16
PO4	mg/L PO4	0,04	0,08	0,04	0,04	0,13	0,14	0,05
Ptotal	mg/L	0,04	0,09	0,04	0,04	0,08	0,06	0,05
NO3	mg/L NO3	11	3,6	11,6	12,1	10	9	11
COD	mg/LC	1	1,3	1	5,7	2,5	2,2	1,2
NH4	mg/L NH4	0,05	0,05	0,03	0,03	0,03	0,03	0,04

Très bonne Bonne Moyenne Médiocre Mauvaise



Pour toutes informations, n'hésitez pas à appeler les techniciens du SMIAC :
Sandrine Roque et Régis Talguen
Tél. 04 50 68 26 11
Mail : smiac@si-cheran.com

Publication d'information sur le Contrat de Rivière Chéran
 Réalisée par : Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran (S.M.I.A.C.)
 Mairie, 4 rue Etroite, 74540 Alby-sur-Chéran
 Responsable de la publication : M. Marcel Verney
 Crédit photos : André Tranchand, Denis Lebert, Sandrine Roque, Régis Talguen
 Conception et réalisation : Pamplémousse 04 50 10 2000
 Tirage : 15 500 exemplaires

